

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	PARIS-14E/41, RUE DIDOT	Numéro	75114_016_01
Adresse du site	41, rue Didot	Hauteur	R + 8 (30,70 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Centre Logement Jeunes Travailleurs	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site OF (2G/3G/4G/5G) Version précédente validée à la CCTM du 16/06/2016		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	16/06/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	20/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	20/12/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700 MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 60°, 180° et 290°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 6 m Skydome à 8,90 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 60° < 2V/m ; 180° < 2V/m ; 290° < 2V/m 5G : 60° < 2V/m ; 180° < 2V/m ; 290° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	34,35 m pour les antennes à faisceau fixe 35,40 m pour l'antenne à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Une attention particulière a été portée à l'insertion paysagère du projet. Les antennes seront intégrées dans des fausses cheminées, en toiture du bâtiment.
Zone technique	Toutes les baies techniques, de taille réduite, seront installées sur la terrasse de ce bâtiment à proximité des antennes. Les baies techniques seront raccordées aux antennes par des câbles (fibre optique).

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche collective municipale Maindron	28 Rue Hippolyte Maindron 75014 PARIS 14	96 m	<1 V/m	1%	R+3	Non
Les P'tits Babadins	47 Rue Bernard 75014 PARIS 14	58 m	<1 V/m	1%	RDC	Non

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche collective municipale Maindron	28 Rue Hippolyte Maindron 75014 PARIS 14	96 m	<1 V/m	1%	R+3	Non
Les P'tits Babadins	47 Rue Bernard 75014 PARIS 14	58 m	<1 V/m	1%	RDC	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



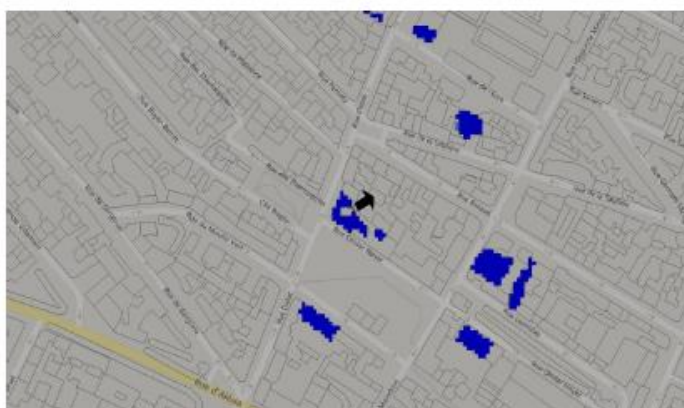
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende

>6V/m	Orange
Entre 5 et 6 V/m	Yellow
Entre 4 et 5 V/m	Light Green
Entre 3 et 4 V/m	Green
Entre 2 et 3 V/m	Light Blue
Entre 1 et 2 V/m	Dark Blue

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant : **Etat après :**

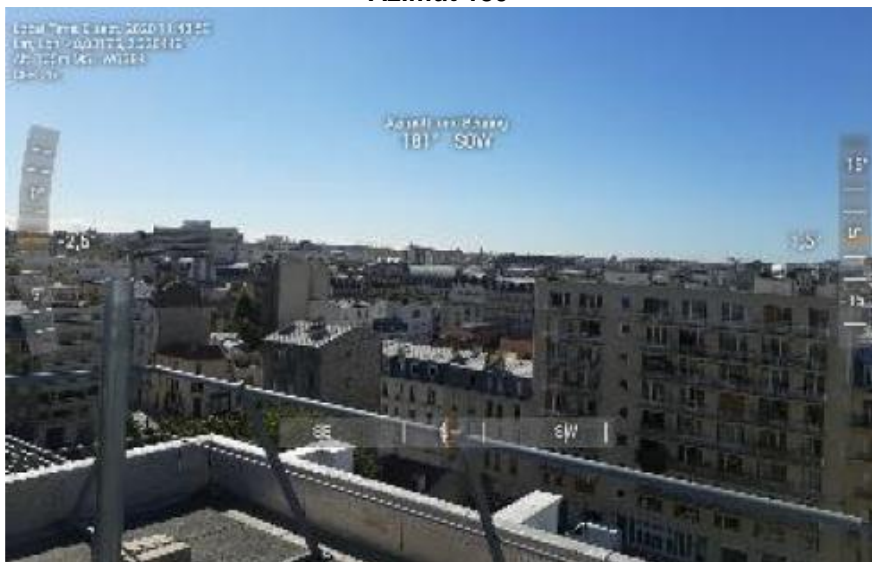


Vue des Azimuts

Azimut 60°



Azimut 180°



Azimut 290°

